

Gavel® DF Fungicide

GROUPE	M3	22	FONGICIDE
--------	----	----	-----------

FONGICIDE AGRICOLE
Pâte granulée

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
ATTENTION - Irritant pour les yeux
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

GARANTIE :
MANCOZÈBE :

..... 66,7 %

ZOXAMIDE :

..... 8,3 %

N° D'HOMOLOGATION 26842 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : _____ kg _____

GowanTM

CANADA
Gowan Company
B. P. 5569
Yuma (AZ) 85364-5569

Renseignements sur le produit : 1-800-883-1844

® Marque de commerce de Gowan Company, L.L.C.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Dangereux pour les humains et les animaux domestiques.

ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX

Cause une irritation modérée des yeux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Retirer l'équipement de protection individuelle tout de suite après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Aussitôt que possible après la manipulation, se laver à fond avec de l'eau et du savon puis mettre des vêtements propres. Se laver les mains avec de l'eau et du savon avant de manger, boire, mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Des contacts prolongés ou fréquemment répétés avec la peau peuvent causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Dangereux si inhalé. Éviter de respirer les poussières. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Respecter les bonnes pratiques d'application de pesticides et n'appliquer que lorsque le potentiel de dérive dans les zones non ciblées ou sensibles est minime. Tenir compte des zones résidentielles, des zones d'activités humaines, des plans d'eau, des conditions météorologiques incluant la vitesse et de la direction du vent, les inversions de température, des réglages de l'équipement d'application et du pulvérisateur. Ne pas pulvériser lorsque le vent souffle vers des zones résidentielles ou d'activité humaine voisines, p.ex., écoles, parcs.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Les applicateurs et autres manipulateurs (à part les responsables du mélange et du chargement) doivent porter :

Combinaison par-dessus chemise à manches longues et pantalon

Gants résistant aux produits chimiques

Souliers et bas

Les responsables du mélange et du chargement doivent porter :

Combinaison par-dessus chemise à manches longues et pantalon long

Gants résistant aux produits chimiques

Souliers et bas

Des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques

Tablier résistant aux produits chimiques pendant le nettoyage de l'équipement, le mélange ou le chargement

Jeter les vêtements matériaux absorbants qui sont imbibés du produit concentré ou qui ont été très contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver séparément l'équipement de protection individuelle.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-

bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Pour des renseignements sur ce produit, appeler au 1-800-883-1844 ou visiter notre site web au www.gowanco.com. En cas d'urgence concernant un déversement majeur, fuite ou d'incendie, appeler Chemtrec® au 1-800-424-9300. Pour les urgences médicales composer 1-888-478-0798.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le traitement doit être basé sur le jugement du médecin en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour les humains ou les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

ENTREPOSAGE

Tenir loin du feu et des étincelles. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter l'humidité et la surchauffe durant l'entreposage qui peuvent causer la décomposition, la modification de l'activité ou un incendie. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas empiler plus de 3 palettes de contenants. Laisser un couloir d'accès toutes les 2 rangées. La décomposition produit une mauvaise odeur. Le cas échéant, vérifier si des contenants sont chauds et les sortir immédiatement à l'air libre pour les éliminer. Pour empêcher toute contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons indiquées sous le MODE D'EMPLOI.

Pour empêcher le ruissellement provenant des zones traitées d'atteindre les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit dans des zones à pente modérée à abrupte, une terre compactée ou de l'argile.

Éviter d'appliquer le produit lorsqu'on prévoit une pluie forte.

La contamination des milieux aquatiques en raison du ruissellement peut être réduite en aménageant une bande de végétation entre la zone traitée et la rive de l'étendue d'eau.

Ce pesticide est toxique pour les poissons. La dérive et le ruissellement provenant des zones traitées peuvent être dangereux pour les organismes aquatiques des zones voisines. Pour les usages au sol, ne pas appliquer directement dans l'eau, dans les endroits où il y a des eaux de surface, ou dans les zones intertidales situées sous la limite de marée haute moyenne. Ne pas contaminer l'eau en y éliminant les eaux de rinçage de l'équipement ou en y éliminant des déchets.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination du produit non utilisé/dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Gavel® DF Fungicide

GROUPE	M3	22	FONGICIDE
--------	----	----	-----------

FONGICIDE AGRICOLE
Pâte granulée

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
ATTENTION - Irritant pour les yeux
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

GARANTIE :

MANCOZÈBE	66,7 %
ZOXAMIDE	8,3 %

N° D'HOMOLOGATION 26842 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : ____kg_____



Renseignements sur le produit : 1-800-883-1844

® Marque de commerce de Gowan Company, L.L.C.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Dangereux pour les humains et les animaux domestiques.

ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX

Cause une irritation modérée des yeux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Retirer l'équipement de protection individuelle tout de suite après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Aussitôt que possible après la manipulation, se laver à fond avec de l'eau et du savon puis mettre des vêtements propres. Se laver les mains avec de l'eau et du savon avant de manger, boire, mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Des contacts prolongés ou fréquemment répétés avec la peau peuvent causer des réactions allergiques chez certaines personnes. Dangereux si inhalé. Éviter de respirer les poussières. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Respecter les bonnes pratiques d'application de pesticides et n'appliquer que lorsque le potentiel de dérive dans les zones non ciblées ou sensibles est minime. Tenir compte des zones résidentielles, des zones d'activités humaines, des plans d'eau, des conditions météorologiques incluant la vitesse et de la direction du vent, les inversions de température, des réglages de l'équipement d'application et du pulvérisateur. Ne pas pulvériser lorsque le vent souffle vers des zones résidentielles ou d'activité humaine voisines, p.ex., écoles, parcs.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Les applicateurs et autres manipulateurs (à part les responsables du mélange et du chargement) doivent porter :

Combinaison par-dessus chemise à manches longues et pantalon

Gants résistant aux produits chimiques

Souliers et bas

Les responsables du mélange et du chargement doivent porter :

Combinaison par-dessus chemise à manches longues et pantalon long

Gants résistant aux produits chimiques

Souliers et bas

Des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques Tablier résistant aux produits chimiques pendant le nettoyage de l'équipement, le mélange ou le chargement

Jeter les vêtements matériaux absorbants qui sont imbibés du produit concentré ou qui ont été très contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver séparément l'équipement de protection individuelle.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-

bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Pour des renseignements sur ce produit, appeler au 1-800-883-1844 ou visiter notre site web au www.gowanco.com. En case d'urgence concernant un déversement majeur, fuite ou d'incendie, appeler Chemtrec® au 1-800-424-9300. Pour les urgences médicales composer 1-888-478-0798.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le traitement doit être basé sur le jugement du médecin en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour les humains ou les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

ENTREPOSAGE

Tenir loin du feu et des étincelles. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter l'humidité et la surchauffe durant l'entreposage qui peuvent causer la décomposition, la modification de l'activité ou un incendie. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas empiler plus de 3 palettes de contenants. Laisser un couloir d'accès toutes les 2 rangées. La décomposition produit une mauvaise odeur. Le cas échéant, vérifier si des contenants sont chauds et les sortir immédiatement à l'air libre pour les éliminer. Pour empêcher toute contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons indiquées sous le MODE D'EMPLOI.

Pour empêcher le ruissellement provenant des zones traitées d'atteindre les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit dans des zones à pente modérée à abrupte, une terre compactée ou de l'argile.

Éviter d'appliquer le produit lorsqu'on prévoit une pluie forte.

La contamination des milieux aquatiques en raison du ruissellement peut être réduite en aménageant une bande de végétation entre la zone traitée et la rive de l'étendue d'eau.

Ce pesticide est toxique pour les poissons. La dérive et le ruissellement provenant des zones traitées peuvent être dangereux pour les organismes aquatiques des zones voisines. Pour les usages au sol, ne pas appliquer directement dans l'eau, dans les endroits où il y a des eaux de surface, ou dans les zones intertidales situées sous la limite de marée haute moyenne. Ne pas contaminer l'eau en y éliminant les eaux de rinçage de l'équipement ou en y éliminant des déchets.

Une zone tampon de **25 mètres** pour l'application par pulvérisateur à rampe terrestre, et une zone tampon de **35 mètres** pour l'application par pulvérisateur pneumatique (pulvérisateur pour vigne), devraient être établies entre la dernière bande d'aspersion et la lisière des **habitats aquatiques** (rivières, lacs, étangs, ruisseaux et autres plans d'eau).

Une zone tampon de **5 mètres** pour l'application par pulvérisateur à rampe terrestre, et une zone tampon de **10 mètres** pour l'application par pulvérisateur pneumatique (pulvérisateur pour vigne), devraient être

établies devraient être établies entre la dernière bande d'aspersion et la lisière des **habitats terrestres** (haies, plantations brise-vent, terres boisées, bandes de végétation et autres zones de végétation).

La dérive par voie aérienne augmente dans certaines conditions météorologiques. Ne pas épandre par temps mort, lorsque le vent souffle en rafales ou lorsque la vitesse du vent est supérieure à 15 km/h à hauteur de vol au-dessus de la zone d'application. Ne pas utiliser une rampe montant plus haut que 3 mètres au-dessus du couvert.

Pour protéger les habitats non ciblés, éviter toute pulvérisation hors cible ou dérive. Pour l'application aérienne, prévoir une **zone tampon de 20 mètres** entre l'extrémité en aval du vent de la rampe de pulvérisation et la limite la plus proche des habitats aquatiques sensibles comme les lacs, les rivières, les ruisseaux, les marécages, les étangs, les criques et les réservoirs. Ne pas contaminer ces habitats en nettoyant ou en rinçant l'équipement de pulvérisation ou les contenants.

ENTREPOSAGE

Tenir loin du feu et des étincelles. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Empêcher le produit de se mouiller ou de surchauffer lors de l'entreposage, car cela peut entraîner sa décomposition, la modification de son activité ou un incendie. Garder le contenant fermé entre chaque utilisation. Ne pas empiler plus de trois palettes de contenants. Laisser un couloir d'accès toutes les deux rangées. La décomposition produit une mauvaise odeur. Le cas échéant, vérifier si des contenants sont chauds et les sortir immédiatement à l'air libre pour les éliminer. Pour empêcher toute contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

3. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
4. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination du produit non utilisé/dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INFORMATION GÉNÉRALE

Gavel DF Fongicide est un fongicide préventif à large spectre. Une suppression optimale des maladies est obtenue lorsque le fongicide est appliqué de façon régulière dans un programme de pulvérisation préventive.

Détermination du taux d'utilisation

Lire attentivement, comprendre et suivre les taux d'utilisation et les restrictions indiqués sur l'étiquette. Si l'infestation est faible, on peut utiliser les dosages les plus bas par application tandis qu'en cas d'infestation grave ou menaçante, on peut utiliser les dosages les plus élevés et les intervalles les plus courts. Pour une application adéquate, déterminer le nombre d'hectares à traiter, le taux d'utilisation

recommandé sur l'étiquette, et le volume d'eau à être appliqué par hectare. Ne préparer que la quantité de solution à pulvériser requise pour traiter la zone délimitée. Il est recommandé d'effectuer un étalonnage soigné de l'équipement de pulvérisation avant de commencer.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Délai de sécurité après traitement : Ne pas entrer dans les zones traitées dans les 48 heures suivant l'application.

Avis - Pommes de terre :

Les personnes responsables du mélange, du chargement et de l'application ainsi que le personnel de réintégration dans la zone traitée doivent être avisées verbalement avant de pénétrer dans la zone traitée que « Cette zone a été traitée avec le fongicide Gavel DF Fongicide. Un contact avec les surfaces traitées peut entraîner une réaction allergique sur la peau (éruption, rougeur, enflure, démangeaison) ou des symptômes asthmatiques ou une rhinite (étternuements, écoulement du nez, yeux qui piquent). Signaler l'incident à votre représentant de Gowan Company, L.L.C. Tous les rapports sont confidentiels ».

Avis - Raisins :

Les personnes responsables du mélange, du chargement et de l'application ainsi que le personnel de réintégration dans la zone traitée doivent être avisées, verbalement et par le biais d'un panneau affiché, avant de pénétrer dans la zone traitée que « Cette zone a été traitée avec le fongicide Gavel DF Fongicide. Un contact avec les surfaces traitées peut entraîner une réaction allergique sur la peau (éruption, rougeur, enflure, démangeaison) ou des symptômes asthmatiques ou une rhinite (étternuements, écoulement du nez, yeux qui piquent). Signaler l'incident à votre représentant de Gowan Company, L.L.C. Tous les rapports sont confidentiels ». Les panneaux doivent être affichés à l'entrée des champs et le long des clôtures à au plus 8 m de distance entre eux. Les panneaux doivent être posés avant la première application et rester en place au moins 20 jours après l'application. Ils doivent mesurer au moins 36 cm par 41 cm et les lettres doivent avoir au moins 3 cm de haut.

L'utilisation de ce produit à l'encontre des directives figurant sur son étiquette est une infraction à la loi fédérale. Ne pas appliquer ce produit de façon qu'il entre en contact, directement ou par dérive, avec les travailleurs ou d'autres personnes. Seuls les opérateurs protégés peuvent se trouver dans la zone au cours de l'application.

Mélanges en réservoir

Ne pas appliquer ce produit avec tout additif, pesticide ou fertilisant autre que ceux qui sont précisément recommandés sur cette étiquette.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE

Verser lentement dans le réservoir du pulvérisateur pendant qu'il se remplit ou bien pré-mélanger dans un réservoir ravitailleur pour pulvérisateurs à concentrés ou à épandage aérien. Ajouter les autres fongicides co-appliqués après que Gavel DF Fongicide ait été mis en suspension.

MODE D'EMPLOI

LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT L'APPLICATION. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UN SUPPRESSION FONGICIDE IRRÉGULIÈRE OU DES DOMMAGES AUX CULTURES.

Culture	Maladies supprimées	Quantité de GAVEL DF FONGICIDE par application kg/hectare	Remarques (Se référer aussi au « Mode d'emploi »)	Restrictions
Pommes de	Mildiou Brûlure	2,25 kg	Commencer les applications	Maximum de 6 applications

terre	alternarienne		<p>dès les premiers signes de maladie ou quand des cas de brûlures sont rapportés dans la région.</p> <p>Appliquer tous les 7 jours lorsque la pression exercée par la maladie est forte lorsque l'une ou l'autre des maladies est présente et que les conditions environnementales sont favorables au développement continu de la maladie.</p> <p>Pour l'application aérienne, utiliser avec 90 L d'eau par hectare.</p>	<p>par saison avec un intervalle de pré-récolte (IPR) de 3 jours.</p> <p>Application aérienne et au sol.</p>
		1,7 kg	<p>Appliquer tous les 7 jours lorsque la pression exercée par la maladie est faible et que les conditions environnementales ne sont pas favorables au développement de la maladie.</p> <p>Pour l'application aérienne, utiliser avec 45 à 90 l d'eau par hectare.</p>	
Raisins	Mildiou de la vigne	2,25 kg	<p>Appliquer lorsque les nouvelles pousses ont entre 1 et 4 cm de long; répéter lorsqu'elles ont entre 8 et 12 cm, puis entre 20 et 25 cm.</p> <p>Continuer les applications à intervalles de 7 à 10 jours lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie.</p>	<p>Maximum de 6 applications par saison avec un intervalle de pré-récolte (IPR) de 66 jours.</p> <p>Application au sol seulement.</p> <p>Ne pas utiliser en Colombie-Britannique.</p>
Oignon, bulbe	<p>Mildiou (<i>Peronospora destructor</i>) – Répression</p> <p>Pourriture du col (<i>Botrytis allii</i>)</p>	1,7 à 2,25 kg	<p>Appliquer préventivement dès que les maladies sont signalées dans la région et répéter à intervalles de 7 jours pendant toute la saison, tel que requis.</p> <p>Utiliser le taux d'application élevé lorsque la pression de maladie est modérée à élevée.</p> <p>Ne pas laisser la pulvérisation ou la dérive atteindre les bulbes après la levée du sol.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas appliquer dans les 10 jours précédant la récolte. • Ne pas faire plus de 8 applications ou appliquer plus de 18 kg par hectare et par saison. • Ne pas appliquer aux bulbes exposés.

Un intervalle de replantage de 30 jours (IRP) est nécessaire pour les légumes à feuilles, les racines et les tubercules. Pour toutes les autres cultures qui ne sont pas incluses sur l'étiquette, l'IRP devrait être de 140 jours.

Zones tampons

L'utilisation des méthodes ou du matériel de pulvérisation suivants NE requiert PAS de zone tampon : pulvérisateur manuel, pulvérisateur dorsal et traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche sous le vent des habitats terrestres sensibles (comme les prairies, les terres boisées, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les terres arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (tels lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, cours d'eau, marais, réservoirs et milieux humides) et des habitats marins ou estuariens vulnérables.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (en mètres) requises pour la protection des :				Habitats terrestres
			habitats d'eau douce d'une profondeur de :		habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		
			Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole*	Pommes de terre		5	1	1	1	1
Pneumatique	Raisin	Début du stade de croissance	35	10	15	5	1
		Fin du stade de croissance	25	5	5	2	1
Aérienne	Pommes de terre	Voilure fixe	150	10	10	1	1
		Voilure tournante	125	5	10	1	1

* Lorsqu'on utilise un pulvérisateur agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe de pulvérisation est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire de 70 % la zone tampon figurant sur l'étiquette. L'utilisation d'une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal permet de réduire de 30 % la zone tampon figurant sur l'étiquette.

Si on utilise un mélange en cuve, il faut consulter l'étiquette des autres produits dans le mélange et respecter la zone tampon la plus vaste (la plus stricte) parmi celles prescrites pour les produits entrant dans la composition du mélange.

MODE D'APPLICATION

Mode d'emploi pour l'application au SOL

Une pulvérisation complète des feuilles entraîne généralement une suppression optimale de la maladie. Pour assurer une bonne couverture, utiliser une pression de pulvérisation, un volume d'eau par hectare, des buses (habituellement à jet en cône creux), une pastille (habituellement D5 à D7), un espacement des buses, et une vitesse du tracteur appropriés. Consulter les catalogues d'accessoires pour buses de pulvérisation pour des renseignements spécifiques sur le réglage approprié de l'équipement.

Mode d'emploi pour l'application AÉRIENNE

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. **Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.**

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation pour l'application aérienne

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire pour l'application aérienne

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter une combinaison par-dessus chemise à manches longues et pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des souliers et des bas, des lunettes de sécurité et un tablier résistant aux produits chimiques pendant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-3852. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume : Appliquer le volume de pulvérisation recommandé de 45 à 90 litres d'eau par hectare. Utiliser 90 litres lorsque la pression exercée par la maladie est forte afin d'assurer une meilleure couverture de la culture.

Choix des buses : Il est recommandé d'utiliser des buses à jet en cône creux avec diaphragme (pastille) et hélice de série D. Les buses doivent être orientées vers le bas ou légèrement vers l'arrière.

Largeur des bandes d'aspersion : Pour la plupart des grandes cultures et des cultures légumières, les largeurs des bandes d'aspersion suggérées sont d'à peine supérieure à l'envergure de l'aile de 11 à 12 mètres pour les petits avions et jusqu'à 14 mètres pour les avions plus gros. La largeur des bandes d'aspersion optimale pour les hélicoptères est généralement de 1,5 à 3 mètres de plus que la longueur normale de rampe.

Altitude : Pour la plupart des cultures, la rampe de pulvérisation doit être placée de 1,5 à 3 mètres au-dessus du couvert.

Signalisation : Les bandes d'aspersion doivent être indiquées au bout du champ à l'aide de repères permanents. Ne pas avoir recours à des personnes pour servir de point de repère. Les bandes d'aspersion doivent être mesurées de façon précise à l'aide d'une chaîne ou autre appareil sauf si les rangées peuvent être comptées de façon précise.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

En ce qui concerne la gestion de la résistance, prendre note que Gavel DF Fongicide contient un fongicide du groupe M ainsi qu'un fongicide du groupe 22. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants Gavel DF Fongicide et à d'autres fongicides des groupes M et 22. Une perte graduelle ou totale de suppression des espèces nuisibles peut survenir avec le temps si ces fongicides sont utilisés de façon répétitive dans les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner Gavel DF Fongicide ou d'autres fongicides des mêmes groupes M et 22 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser, les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation des données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercurssions des conditions environnementals sur l'apparition des maladies, les seuil déclencheurs de la maladie de même que l'intégration des pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser les modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice
- Surveiller r les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Gowan Company en présence d'une baisse possible de sensibilité à Gavel DF Fongicide chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Gowan Company au 1-800-883-1844 ou à www.gowanco.com.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

(to PMRA 130412)